

15<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

15<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'Allemagne et le projet de pacte: Berlin cherche à gagner du temps! — Et cependant, nous, nous abandonnons nos gages de sécurité! — La Pologne est inquiète: le Reich manœuvre contre elle. — L'emprunt-or: la première étape vers l'assainissement financier.**

La réponse allemande sur le projet de pacte occidental a été le grand événement de la semaine; tous les journaux en ont discuté chaque jour longuement soulignant, les uns les concessions apparentes, les autres ses arrière-pensées assez manifestes. Comment s'y reconnaître?

Les lignes suivantes de M. Pierre Bernus, dans les Débats, caractérisent assez bien le sens de la note germanique:

« Il est certain que le gouvernement de Berlin ne repousse catégoriquement aucune des propositions ou aucun des principes énoncés dans la note française du 16 juin. On peut donc dire que la négociation demeure possible et que, pour les raisons qui ont été déjà exposées, nous avons tout intérêt à la poursuivre, soit pour aboutir à un accord satisfaisant, soit pour obliger l'Allemagne à révéler entièrement ses arrière-pensées. »

En somme, la réponse germanique est surtout faite de « possibilités »: Berlin ne s'engage pas, parce que solliciter entre deux pôles d'attraction, Genève et Moscou, les dirigeants du Reich ne parviennent pas à fixer leur choix.

Et puis, depuis qu'elle a perdu la guerre, l'Allemagne s'est rendu compte de l'importance primordiale du temps; quand une difficulté se présente, elle songe moins à la surmonter qu'à laisser « faire » les circonstances...

Que ne peut-elle attendre d'elles? Ne parviendra-t-elle pas à susciter des divergences de vues entre la France et l'Angleterre? La Soviétique, qui reste son alliée, ne secondera-t-elle pas son effort? Autant de possibilités qui renverseraient du tout au tout la situation!... Alors l'Allemagne attend!...

Et pourquoi, vraiment, manifesterait-elle quelque précipitation?

N'enregistre-t-elle pas succès sur succès, sans qu'il ne lui en coûte rien, sans même qu'elle exécute les clauses du traité tant honni?

N'avons-nous pas évacué, dès cette semaine, Bochum et diverses localités de la Ruhr?

N'annonce-t-on pas pour la fin du mois le retrait d'Essen, c'est-à-dire de l'arsenal allemand?

Ne prévoit-on pas également pour une date très rapprochée l'évacuation par nos troupes de Duisbourg, Ruhrort et Düsseldorf, et ce malgré les avertissements d'un grand ami de notre pays, l'américain Morton Fullerton qui a pris la peine de se rendre sur les lieux pour juger de la valeur de « ces places de sûreté »?

Quant aux Anglais pourront-ils décemment demeurer à Cologne, lorsqu'ils nous verront, nous les plus intéressés, abandonner nos postes de protection?

Et puis ce sera le tour de la Rhénanie... Nous lâcherons nos ultimes gages de sécurité, sans que le Reich ne nous ait rien donné, mais seulement parce qu'il nous aura tonguement amusé avec un quelconque projet de pacte...

Voilà les éventualités qui se préparent... Il n'est qu'un moyen de prévenir leur réalisation: il faudrait que M. Briand lit littéralement le gouvernement allemand au pied du mur et l'obligeât à répondre par oui ou par non aux questions de principes soulevées par le projet de pacte.

C'est là une chance pour nous, — la seule peut-être — de démasquer les arrière-pensées de l'Allemagne.

Si nous n'avons pas lieu en France d'être très rassurés quant aux dispositions de l'Allemagne, nos amis et alliés de l'Est, les Polonais, ont d'excellentes raisons de montrer quelque inquiétude.

L'Allemagne a exprimé ouvertement son désir de reprendre une bonne partie des territoires attribués à la Pologne par les traités; dès le premier jour, le projet de pacte occiden-

tal est apparu comme un moyen de rectifier les frontières orientales.

Dans ces conditions, l'opinion polonaise suit avec un intérêt particulier les échanges de notes actuels. On en jugera aisément par les lignes suivantes de la Gazeta Warskawska:

« Il faut se rendre compte vraiment de la situation et se rappeler constamment que la discussion sur le pacte du Rhin est en réalité une discussion sur la manière de créer des conditions qui rendraient possible à l'Allemagne d'entamer une action, appelée dans la langue diplomatique de l'Europe « rectification de la frontière polono-allemande » et qui en polonais s'appelle « démembrement de la Pologne ».

L'Allemagne est d'ailleurs tellement persuadée que son entreprise aboutira qu'elle agit en conséquence.

Le gouvernement polonais devant procéder prochainement au rapatriement des personnes qui, après la guerre, avaient opté pour l'Allemagne, la presse allemande a entamé une nouvelle campagne contre la Pologne en lui reprochant de persécuter la minorité allemande.

Or, les modalités de l'évacuation des « optants » polonais, ainsi qu'allemands, ont été réglées de la façon la plus formelle par la convention du 8 août 1924. En vertu de cet arrangement, un certain nombre de personnes ayant opté, soit pour la Pologne, soit pour l'Allemagne, devaient gagner leur patrie d'adoption respectivement avant le premier août.

Mais, alors que le gouvernement polonais a exécuté toutes les mesures requises pour le retour d'Allemagne des optants polonais, le gouvernement allemand n'a cessé de mener une propagande parmi les citoyens du Reich en Pologne en les nourrissant de l'espoir que, peut-être, réussiraient-ils à rester sur le territoire de l'Etat polonais. Il a créé ainsi des conditions psychologiques défavorables à l'exécution de l'arrangement signé par les deux parties intéressées.

Ainsi des difficultés et des tiraillements peuvent se produire à l'occasion de l'évacuation des optants allemands.

N'est-ce pas ce que cherche l'Allemagne afin d'avoir une excellente raison de s'immiscer dans les affaires de la Pologne?

L'émission de l'emprunt de consolidation garanti, capital et intérêt, contre toute dépréciation du change s'est ouverte lundi dernier.

Cette émission impose au gouvernement une politique financière énergique tendant au maintien de l'équilibre absolu du budget dans l'avenir.

D'une façon générale, on peut dire que cet emprunt constitue une première étape vers l'assainissement financier.

De fait, il a d'abord pour objet de consolider une partie de la dette flottante; le danger d'une inflation créé par les demandes de remboursement de bons se trouve en conséquence écarté.

Ce n'est pas tout; il est prévu que le Trésor effectuera des rachats en Bourse de nouveaux titres, à concurrence de la différence entre les charges annuelles afférentes aux bons de la Défense nationale échangés et le service de l'intérêt des nouvelles rentes. C'est là un embryon d'une sorte de fonds d'amortissement de la dette flottante qui est d'une heureuse inspiration.

Et lorsque la question des dettes intérieures sera réglée, nous aurons le plus grand intérêt à résoudre celle de nos dettes extérieures.

Le Sénateur Henry Bérenger montre une fois de plus, dans Actualités, toutes les possibilités favorables que nous réserve l'emprunt en cours:

« La grande émission de rentes avec garantie de change, qui vient d'être ouverte, constitue la première de ces opérations. Si les Français lui font confiance comme ils le peuvent et comme ils le doivent, c'est une incomparable consolidation de leur propre fortune qu'ils opéreront à leur propre avantage. En même temps, des négociations fermes sont ouvertes à Londres et à Washington pour régler enfin nos dettes issues de la guerre. Le retour à la confiance se manifeste déjà de toutes parts pour encourager le gouvernement dans l'accomplissement de l'œuvre ainsi commencée. La France travaille, produit, échange, exporte; sa balance com-

merciale témoigne de son activité créatrice; faisons-lui de solides finances et elle se chargera de faire le reste! »

Le Sénateur Henry Bérenger a parfaitement raison: la situation économique de la France reste bonne; pour que notre pays tire tout le parti possible de cette situation privilégiée, il suffit que soient résolues les difficultés financières. L'emprunt à change garanti apparaît comme le premier remède: il a été dès le début favorablement accueilli: il doit obtenir un succès complet.

M. D.

## INFORMATIONS

### LES DETTES INTERALLIÉES

Experts français à Londres

On annonce qu'en ce qui concerne la question des dettes, les négociations entre experts du ministère des finances et de la Trésorerie britannique, interrompues par la démission de M. Clémentel, vont reprendre à Londres dès lundi prochain. C'est seulement quand le travail de préparation technique aura été accompli par les experts que M. Caillaux verra s'il y a lieu de se rencontrer avec son collègue anglais M. Winston Churchill.

Une mission aux Etats-Unis

Une mission sera désignée prochainement pour se rendre aux Etats-Unis vraisemblablement à la fin du mois d'août dès que les négociations d'ordre diplomatique en cours à ce sujet auront abouti. La composition n'en a pas encore été arrêtée: on envisage la désignation, soit de parlementaires, soit de fonctionnaires des finances. Aucune décision n'a été prise quant au nombre des délégués, à leur qualité, aux personnalités auxquelles on fera appel.

Caillaux ira à Washington

Le ministre des finances a le désir de se rendre personnellement à Washington s'il n'est pas retenu impérieusement à Paris par les devoirs de sa charge.

M. Coolidge

désire un règlement équitable

Les négociations relatives à la consolidation des dettes de guerre dues aux Etats-Unis seront exclusivement abandonnées à la commission de consolidation, présidée par le secrétaire du Trésor, M. Mellon.

Le président Coolidge a ordonné que la commission fasse des arrangements qui paraissent équitables. Il ne s'occupera pas des détails.

Toutes les négociations seront basées sur la capacité de paiement des débiteurs, calculée d'après leur situation économique.

### En pays occupés

Essen sera évacué le 31 Juillet

On annonce d'Essen que l'administration municipale a été avisée mardi après-midi par les autorités françaises que l'occupation de la ville serait terminée le 31 juillet à midi. Il ne restera à Essen que la commission chargée de la réception des charbons allemands livrés au titre des réparations.

Bochum a été après l'évacuation le théâtre d'incidents regrettables

Au moment où les troupes françaises évacuaient Bochum, la foule se rassembla devant l'hôtel de la Gare, qui avait arboré un drapeau aux couleurs impériales.

Il y eut des manifestants et des contre-manifestants, et la police dut intervenir à l'arme blanche.

### Au Maroc

La confiance renaît

Vers Ouezzan, la situation des tribus s'améliore nettement sous l'action de nos groupes.

D'une façon générale, la confiance renaît dans les tribus de l'ouest au centre. Certains indices montrent que l'ennemi est inquiet.

La situation s'améliore

Les nouvelles parvenues de divers secteurs confirment qu'une grande détente s'est produite dans la situation générale, laquelle continue à s'améliorer.

### Les Rifains se concentrent

au nord de l'Ouergha  
Les Rifains paraissent se replier vers le nord. Dans les secteurs du centre de l'Ouergha, des groupes importants ont été aperçus se glissant dans les vallées. Au nord du fleuve, des éléments de nos groupes, appuyés par une importante artillerie, les pourchassent sur la rive droite du fleuve.

Le général Naulin à Fez

Le général Naulin est arrivé à Fez après un rapide séjour à Rabat où il a reçu les instructions du maréchal Lyautey.

Dès son arrivée, le général Naulin s'est mis au travail et a pris son commandement. Le général Naulin n'a fait aucune déclaration.

Abd-el-Krim manquerait de munitions

On mande de Melilla aux journaux qu'Abd-el-Krim commencerait à manquer de munitions. D'autre part, il aurait frappé d'un impôt de 10 0/0 la dernière récolte des céréales.

### LE MOUVEMENT COMMUNISTE

Une nouvelle Conférence à la présidence du Conseil

Au cours d'une conférence qui a eu lieu à la Présidence du Conseil et qui avait pour objet de poursuivre l'examen de la situation créée dans la métropole et l'Algérie, par la propagande communiste, le point de vue juridique de la question a fait l'objet d'une étude approfondie. Les conclusions auxquelles se sont arrêtés les membres de la conférence seront soumises au conseil de cabinet. Les décisions définitives ne seront vraisemblablement prises qu'au cours du conseil des ministres qui doit avoir lieu mardi à l'Elysée.

Une nouvelle interpellation

M. Montigny, député de la Sarthe, a déposé une interpellation au sujet des menées communistes, des excitations à la désertion adressées aux combattants du Maroc et de l'activité illégale de certaines organisations politiques.

Révocation d'un maire

Un décret en date du 17 juillet 1925 révoque de ses fonctions M. Dalens, maire des Gabannes, qui avait placardé des affiches contenant des injures à l'adresse du gouvernement et des provocations de militaires à la désobéissance.

### En Orient

Une nouvelle révolte kurde

Une nouvelle révolte kurde vient d'éclater dans le district de Hantanian, dit un message de Constantinople, et d'importantes forces militaires ont été envoyées sur place.

### En Russie

Les commandés soviétiques à l'industrie britannique

Une commission composée de MM. Rasoumoff et Kiroponenko, membres du conseil suprême et économique; Elremoff, Froloff et Pedloff, du syndicat des textiles, a quitté Moscou à destination de Londres, où elle vient distribuer des ordres se montant à 5 millions de livres sterling pour des métiers et autres machines, employés dans l'industrie textile.

Une « voyante » condamnée par un tribunal soviétique

La princesse Volkonskaya, veuve d'un colonel fusillé en 1918 pour son attitude antirévolutionnaire, a été condamnée par le tribunal de Kiev à trois ans de prison ainsi qu'à la confiscation de tous ses biens, pour avoir exercé le métier de voyante ce qui est un crime d'après la loi soviétique.

La princesse, qui avait installé son cabinet de consultation auprès de la caserne de l'armée rouge, trouvait la plus grande partie de sa clientèle parmi les soldats bolcheviques.

### En Chine

Vers un accord international

Un accord entre les puissances intéressées est pratiquement conclu au sujet de la question chinoise. Il reste encore à faire accepter officiellement une partie du programme élaboré; mais on pense que les repré-

sentants des puissances seront en mesure de soumettre prochainement les propositions de leur gouvernement au gouvernement provisoire de la Chine.

La lutte contre les communistes de Canton s'organise

Le général Chong Wing Ming vient de se fixer à l'embouchure du Tung Kiang, et il y prépare une attaque contre Canton.

D'autre part, les chefs militaires du Yunnan et du Honnan sont en train de former une ligue anticommuniste dans un but similaire. On s'attend à des développements à Swatow.

### Toute grève non précédée d'arbitrage serait interdite au Mexique

Une commission parlementaire vient d'élaborer un projet de loi déclarant illégale toute grève, à moins que le conflit n'ait été préalablement soumis à l'arbitrage.

Le gouvernement appuiera, dit-on, le projet et il est probable qu'il sera voté par le Parlement.

### Un sénateur irlandais obtient l'allocation aux chômeurs

M. Robert Dormann, sénateur travailliste à la haute Assemblée d'Ulster — poste qui n'est pas rétribué — et qui est actuellement sans emploi, vient de se faire inscrire sur la liste des chômeurs pour obtenir l'allocation d'usage.

Il recevra donc désormais 8 shillings par semaine pour lui et 5 pour sa femme.

Au Sénat, M. Robert Dormann siège à côté d'un de ses collègues dont la fortune dépasse 100 millions de francs.

### Plus de 242 kilomètres à l'heure

Campbell, le célèbre conducteur anglais, s'est attaqué mercredi, à Pendine-Sans (Pays de Galles), aux records mondiaux automobiles. Il a brillamment réussi dans ses essais.

Le kilomètre départ lancé a été couvert à la vitesse moyenne de 241 kil. 882 (ancien record par Campbell, 235 kil. 217).

La moyenne de 242 kil. 682 a été atteinte sur le mille, départ lancé.

### L'EMPRUNT-OR

#### Un appel aux Chambres de Commerce

M. Charles Chaumet, ministre du commerce, vient d'adresser aux présidents de chambres de commerce la lettre suivante:

Je connais trop votre patriotisme agissant et celui des membres de votre compagnie pour n'être point assuré que vous apporterez au gouvernement le concours le plus dévoué dans l'emprunt de consolidation nationale.

Je ne m'attarderai pas à vous démontrer les avantages matériels qu'assurent aux souscripteurs les modalités nouvelles d'un emprunt qui les garantit contre les variations du change.

Mais je me permets d'insister sur l'intérêt patriotique de la souscription actuelle. Il n'est pas un de nos concitoyens qui ne soit directement menacé par la crise financière et économique que risquent de déclencher les demandes éventuelles de remboursement de notre énorme dette flottante. Les commerçants et les industriels en seraient doublement atteints, comme producteurs et comme consommateurs.

C'est ainsi que l'on peut lire dans les journaux la note suivante: « L'ambassadeur de France a averti le Foreign Office que le gouvernement français recevait des plaintes continuelles de ses nationaux, par suite de la politique anglaise d'immigration. Il est, en effet, pratiquement impossible à tout ouvrier étranger d'être admis en Angleterre, alors que des milliers d'ouvriers anglais travaillent en France et y sont les bienvenus. Les maisons françaises établies en Angleterre ne peuvent faire venir des employés français, ce qui est une cause d'embaras pour elles. »

On voit, par cette note, que l'An-

## CHRONIQUE LOCALE

### ŒUVRE DE SALUBRITÉ !

Depuis longtemps, il est prouvé que des bandes d'étrangers indésirables se sont abattus sur la France.

Quels sont les ressources, les moyens de vivre de ces étrangers? On les ignore. Mais il est un fait incontestable, c'est que lorsque la police est appelée à intervenir dans des établissements ou dans des affaires douteuses, elle met la main au collet de rastaquouères d'origine étrangère.

Des faits divers publiés par les journaux l'indiquent chaque jour.

Ainsi, il y a plusieurs semaines, une grave bagarre eut lieu rue Mouffetard, à Paris. Deux individus pris de boisson, se querelaient. La foule s'assembla. Des agents arrivèrent et voulurent mettre fin au scandale.

Mal leur en prit. La foule des badauds s'interposa en faveur des querelleurs et plusieurs agents furent blessés.

Des arrestations eurent lieu. Or, amenés au commissariat, il fut reconnu que les agresseurs des agents étaient des étrangers.

Jeu de nuit, faubourg Montmartre, des agents ayant voulu arrêter deux femmes de mœurs légères, furent blessés par la foule: une arrestation fut opérée et c'était celle d'un étranger qui s'était montré le plus violent agresseur des agents.

Certes, il y a beaucoup d'étrangers honnêtes en France; mais il y en a encore davantage dont on ignore l'origine des ressources qui leur permettent de vivre dans les grands centres.

Ces gens-là sont, de plus en plus, un danger pour la sécurité publique. Cela, on le dit depuis longtemps, mais pour ne pas froisser certaines susceptibilités, le Gouvernement n'avait pris que de vagues mesures de précaution.

Les événements lui ont démontré qu'il était temps d'agir. Le ministre de l'intérieur a décidé de créer une brigade de police spéciale qui sera chargée de la surveillance des étrangers.

Cette mesure est d'autant plus nécessaire, a dit le ministre de l'intérieur qu'un recensement est déjà décidé, un décret d'octobre 1924 ayant prescrit le renouvellement général de toutes les cartes d'identité jusqu'à présent délivrées. Or, comme ce renouvellement ne doit pas s'effectuer automatiquement, mais seulement après vérification de la situation réelle de chaque étranger, il est nécessaire que pour l'accomplissement de cette tâche formidable un corps nouveau d'inspecteurs soit créé.

Grâce à cette nouvelle organisation, dès leur arrivée en France, tous les étrangers seront connus, recensés, contrôlés, surveillés; ils ne pourront changer de domicile qu'après avoir averti la police; et quant à ceux qui auront négligé de se faire délivrer une carte d'identité, ils seront aussitôt reconduits à frontière.

Ces mesures ne génèrent en rien les étrangers honnêtes qui viennent, en touristes, en France; et la France ne peut pas ne pas rester la nation hospitalière qu'elle a toujours été.

Mais, somme toute, devant l'afflux des étrangers que l'on trouve, mêlés à toutes les affaires scandaleuses, que l'on arrête au cours de manifestations, d'échauffourées violentes, des précautions s'imposent. Les indésirables doivent être chassés du territoire français.

L'Angleterre n'a pas les mêmes scrupules que les Gouvernements français ont eus jusqu'à ce jour à l'égard des étrangers.

C'est ainsi que l'on peut lire dans les journaux la note suivante:

« L'ambassadeur de France a averti le Foreign Office que le gouvernement français recevait des plaintes continuelles de ses nationaux, par suite de la politique anglaise d'immigration. Il est, en effet, pratiquement impossible à tout ouvrier étranger d'être admis en Angleterre, alors que des milliers d'ouvriers anglais travaillent en France et y sont les bienvenus. Les maisons françaises établies en Angleterre ne peuvent faire venir des employés français, ce qui est une cause d'embaras pour elles. »

On voit, par cette note, que l'An-

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons prochainement la publication d'un roman :

Le Coffre-Fort Vivant

par FRÉDÉRIC MAUZENS

Rarement donnée de roman fut plus originale que celle de cette histoire...

Le Coffre-Fort Vivant obtiendra auprès de nos lecteurs le plus grand et le plus légitime succès.

Recrutement des officiers comptables de la gendarmerie

La tâche qui incombe aux services administratifs des légions de gendarmerie s'est considérablement accrue depuis la fin des hostilités...

Etat civil de la ville de Cahors du 17 au 24 juillet 1925. Naissances: Feyt, Emile-Julien, rue Rousseau, 3.

CHASSEURS

On rappelle aux chasseurs qu'afin de ne pas être exposés à stationner dans les bureaux ils ont intérêt à ne pas attendre les derniers jours...

CHRONIQUE SPORTIVE

CHAMPIONNAT CYCLISTE DU LOT (100 kilomètres) organisé par le Comité départemental vélociste du Lot.

QUAND VOS CHEVEUX TOMBENT OU BLANCHISSENT! adressez-vous à M. POPOVITCH Coiffeur pour dames.

Arrondissement de Cahors

Après le scrutin. M. le D' Jean Rougier, le nouveau et sympathique conseiller général du canton de Luzech, adresse aux électeurs...

Brevet élémentaire

Ont été définitivement admis: MM. Barrières, de l'E. P. S. de St-Céré; Belvezet, de l'E. P. S. de St-Céré; Branty, du C. C. de Souillac;

Concours

Ont été définitivement admises: Mlle Cavalerie, du C. C. de Souillac; Garignon, de l'E. P. S. de Montcuq;

Brevet d'enseignement primaire supérieur

Sont définitivement admis: MM. Belvezet, Combarel, Delsériès, Destruel, Ganil, Sauret, Santou, Sirieux.

CHASSEURS

renouvez dès maintenant vos permis. On rappelle aux chasseurs qu'afin de ne pas être exposés à stationner dans les bureaux ils ont intérêt à ne pas attendre les derniers jours...

Revision exceptionnelle des évaluations foncières

AVIS AUX PROPRIETAIRES L'Administration des Contributions directes procède actuellement à la communication aux propriétaires des résultats de la révision exceptionnelle des évaluations des propriétés bâties.

CLASSEMENT GENERAL

1er, Ribeyrol, du Vélo-Club St-Céréen; couvrant les 100 kilomètres en 3 h. 20; 2e, Auriel, de Vayrac (U. V. F.); à un pneu; 3e, Manet, du V. S. C., en 3 h. 21;

Val-Auto-Lotols

Le Val-Auto-Lotols adresse toutes ses félicitations au coureur Estrade Henri. Pour sa belle tenue dans le Championnat du Lot...

CHAMPIONNAT DU LOT

1er MANET (catégorie Aspirant) sur bicyclette PEUGEOT

P. T. T.

Mme Verdité, est nommée aide des P. T. T., à Latronquière.

Postes

Sont nommés facteurs ruraux: MM. Murat, à Bagnac; Pichouan, à Montcuq; Bessode, aux Quatre-Routes; Minvielle, à Souseyrac.

Distribution des prix

Nous apprenons que M. Paul Painlevé, président du conseil, assisté de M. Lapie, le nouveau recteur de Paris, présidera le lundi 27 juillet la distribution des prix aux élèves de l'Ecole municipale supérieure Lavossier...

Dons

M. de Monzie vient de recevoir de superbes tableaux qui seront placés au Musée de Cahors.

Lycée Clément-Marot

Mlle Farenne, professeur au lycée de jeunes filles de Cahors est inscrite, pour l'année 1925-1926, sur la liste d'aptitude en vue d'une nomination dans un lycée de la Seine, ou de Seine-et-Oise.

Inspection Académique du Lot

Par arrêté de M. le Ministre en date du 21 juillet courant, les suppressions d'emplois ou de postes ci-dessous ont été décidées, savoir:

Inspection Académique du Lot

Bélave, — St-Cirq-Lappolie, — Calamane, — Nuzéjous, — Sénailles-Lauzès, — Pradines, — Lacabrette-Castelnau, — Cieurac, — Orniac, — Cras, — St-Dauphins, — St-Pantaléon, — Larroques-des-Arcs, — Boisse-Castelnau, — St-Denis-Catus, — Bois-sières, — Escamps, — Vire, — Ceint-d'Eau, — Cuzac, — Gréalou, — St-Chels, — Grèzes, — Reilhac, — Rey-rivignes, — St-Simon, — Lacave, — Tauriac, — Lavercantière, — Loupiac, — Souciac, — Le Roc, — Sou-lomès, — Rouffillac, — Strenques, — Meyronne, — Lentiillac-Figeac, — Ponticq, — Gigouzac.

Conseil d'arrondissement

M. Bessières, conseiller d'arrondissement du canton de Cahors-nord adresse aux électeurs les remerciements suivants:

Compatriote

Notre jeune compatriote M. André Belcour vient de recevoir de la Faculté de médecine de Toulouse, un prix de thèse (médaille d'argent) pour l'année scolaire.

Ecole Céramique de Sèvres

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Charles Antoine, ancien élève du Lycée Gambetta vient d'obtenir très brillamment le diplôme d'ingénieur céramiste de Sèvres avec le n° 1.

Tabacs

M. Astier, contrôleur-adjoint des tabacs dans la direction de Cahors est promu sur place, à une classe supérieure.

Enseignement primaire supérieur

Mme Barthélémy, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Melun, est nommée directrice de l'Ecole primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de Mme Bastit, appelée à une autre destination.

communisme n'est pas seulement

propriétaire en Normandie et sur la Côte d'Azur.

Tout récemment, il vient d'acquiescer un château dans le Lot, à St-Cirq-Bel-Arbre.

Il étend de plus en plus ses propriétés qu'il ne doit pas manquer de mettre à la disposition des camarades qui, eux, sont sans sou ni maille et auxquels il tarde que le partage des biens ait lieu.

Ce jour-là, ce n'est pas le multimillionnaire communiste député Berthon qui sera le moins moqué quand on lui demandera d'apporter à la communauté tous ses châteaux et ses belles pépètes.

Mais le député communiste ne prévoit pas de longtemps encore ce grand jour, et si cela dépend de lui, il fera bien son possible pour le retarder jusqu'à la fin de sa vie.

Ce n'est pas encore parmi les dirigeants du parti communiste qu'il faut chercher les ascètes, les puritains!

La f...o...orme!

On lira, d'autre part, un avis adressé aux militaires libérés qui voudraient prendre du service au Maroc.

Cet avis est précis en ce qui concerne les hommes de troupes: ceux-ci pourront contracter un engagement sans avoir à subir de longues formalités.

Il n'en est pas de même pour les aviateurs. En effet, le réputé aviateur Sadi Lecointe a demandé à partir au Maroc comme engagé volontaire.

Eh! bien, Sadi Lecointe, ex-champion de la vitesse et de la hauteur n'a pas pu encore contracter un engagement.

Le Matin écrit à ce sujet.

« Ayant obtenu l'autorisation de la maison d'aviation à laquelle il est attaché, sous cette réserve qu'il prendrait part le 18 octobre prochain, à Istres, à la Coupe Beaumont, Sadi Lecointe s'est fait inscrire au ministère de la guerre.

« Mais les formalités sont longues, nous a dit le célèbre aviateur. On m'a dit: « Faites une demande... Nous la transmettrons à qui de droit... Et nous vous ferons connaître plus tard la suite qui sera donnée.

« Je sais qu'une question de crédits rend le problème épineux. Toutefois, les engagements ne sont intéressants pour l'armée que s'ils sont acceptés immédiatement.

« Pour ma part, j'ai demandé audience à M. le président du conseil, afin de lui exposer comment une aviation volontaire française pourrait opérer au Maroc. »

C'est encore la fo...o...orme dans toute sa splendeur qui règne dans les bureaux militaires, au moment même où l'on a besoin au Maroc du secours pressenti des aviateurs.

El quand ces aviateurs sont des « as » il est encore infiniment plus regrettable que la fo...o...orme soit observée jusqu'au bout.

Il semblerait pourtant qu'il y eût urgence à apporter une aide efficace aux soldats qui se battent contre les hordes pillardes d'Abd-el-Krim!

Conseil d'arrondissement

M. Bessières, conseiller d'arrondissement du canton de Cahors-nord adresse aux électeurs les remerciements suivants:

Merci pour la belle manifestation républicaine que vous avez faite sur mon nom.

Elu à près de 300 voix de majorité sur un programme d'union entre républicains et de travail, je consacrerai tous mes efforts, toute mon activité à la réalisation pour le plus grand bien des communes de notre beau canton de Cahors-nord.

Merci encore une fois. Vive la République!

Compatriote

Notre jeune compatriote M. André Belcour vient de recevoir de la Faculté de médecine de Toulouse, un prix de thèse (médaille d'argent) pour l'année scolaire.

Ecole Céramique de Sèvres

Nous apprenons avec plaisir que le jeune Charles Antoine, ancien élève du Lycée Gambetta vient d'obtenir très brillamment le diplôme d'ingénieur céramiste de Sèvres avec le n° 1.

Tabacs

M. Astier, contrôleur-adjoint des tabacs dans la direction de Cahors est promu sur place, à une classe supérieure.

Enseignement primaire supérieur

Mme Barthélémy, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Melun, est nommée directrice de l'Ecole primaire supérieure de Montcuq, en remplacement de Mme Bastit, appelée à une autre destination.

gletterre n'aime pas beaucoup

à recevoir les étrangers, même les plus dignes, ceux qui veulent travailler.

La France ne peut pas prononcer une exclusive aussi rigoureuse contre les étrangers de bonne moralité.

Mais elle a bien le droit de refuser l'hospitalité aux individus sans feu ni lieu dont le seul souci est de provoquer des désordres, de troubler la tranquillité publique!

C'est une œuvre de salubrité qui s'impose: le Gouvernement a le devoir de l'accomplir!

LOUIS BONNET.

QU'ON METTE DES FORMES!

Quel est le contribuable, qui, encore de nos jours, est capable de comprendre quelque chose dans les feuillets d'impôts qu'il reçoit?

Eh! oui: le contribuable reçoit sa feuille; il lit le chiffre des impôts qui lui sont réclamés. Il tourne, retourne la feuille et ne sait pas pourquoi, comment est établi ce chiffre.

Il tempête, il jure: « Mais, je ne dois pas ça! » Il va trouver le percepteur, lui demande des explications et ne reçoit que cette réponse invariable: « Payez, et puis vous protesterez. »

Protester? C'est facile à dire, mais c'est difficile à faire. Les chiffres sont là: il n'y a qu'à s'incliner.

Aller plaider en Conseil de Préfecture; et du temps et de l'argent perdus! Et le contribuable paie, sans savoir comment son chiffre d'impôts a été calculé et fixé!

Si nous étions mauvaise langue, nous pourrions affirmer que les percepteurs eux-mêmes ignorent pourquoi et comment est établi le chiffre d'impôts.

Cela va changer. Le contribuable, annonce-t-on saura, bientôt, si les sommes réclamées par le percepteur, sont bien dues.

M. Caillaux, ainsi qu'il l'avait dit avant la séparation des Chambres, fait préparer actuellement par ses services la codification des lois fiscales en vigueur. Une conférence, présidée par le ministre des finances, a eu lieu, à cet effet, au ministère des finances.

A l'avenir, le contribuable en payant ses impôts, pourra se rendre compte s'il paie trop.

Evidemment le fisc s'arrangera bien pour ne pas perdre un sou: il y a même des chances pour que le contribuable paie un peu plus cher, car si on le diminue sur un article, on l'augmentera sur un autre.

Mais le contribuable est bon garçon, il suffira qu'on lui établisse avec netteté sa feuille pour qu'il dise: « Ah! oui: eh bien, ça va! » Et il paiera.

Ainsi, on va lui faire une concession. Il paraît que l'impôt sur les portes et fenêtres sera supprimé. Très bien, dit le contribuable. L'impôt sur l'air et la lumière est tout à fait antidémocratique et antihygiénique.

Mais comme l'Etat ne veut pas perdre une source de gros revenus, il établira des taxes équivalentes sur autre chose! Et le tour sera joué.

El le contribuable sera même enchanté!

Un exemple, à ce sujet, est typique. On sait qu'il fut question d'augmenter dans de lourdes proportions le prix du permis de chasse, et on sait aussi avec quelle vigueur protestèrent les chasseurs.

Leurs protestations furent si véhémentes que le ministre des finances renonça à son projet. Le prix du permis resta le même, mais, en revanche, le prix des poudres a été élevé considérablement.

Et les chasseurs sont presque ravis de la solution intervenue. Il est vrai que beaucoup d'entre eux tireront le plus rarement possible, leur veine ne leur permettant pas de trouver du gibier à chaque pas, et puis d'autres chasseurs ont été malins et ont fait provision de poudres avant l'augmentation!

Ainsi, le contribuable paiera quand même toutes les taxes, toutes les augmentations d'impôts que l'on voudra, à la condition qu'on mette des... formes pour le faire payer!

Les seigneurs du jour!

Comme on l'a maintes fois prouvé, tous les chefs communistes ne pataugent pas dans la « purée » noire. S'ils ont, en présence des camarades une tenue modeste, ils sont, au contraire, grands seigneurs, quand ils sont loin des milieux communistes.

« Aux Ecoutes » publie le filet suivant:

« Le député communiste André Berthon, est propriétaire en Normandie, où il exploite de grandes fermes, et sur la Côte d'Azur, à La Garonnette, près de Sainte-Maxime, où il élève des abeilles, comme Virgile. »

« Les bolcheviks ne voient pas d'un bon œil ce camarade châtelain acquiescer, chaque année, de nouvelles terres: »

« — D'où vient l'argent? se demandent-ils étonnés. »

« Il le prend où il est. Mais cette réputation d'enrichi gêne M. Berthon. Aussi a-t-il fait des démarches auprès des directeurs ou des rédacteurs influents des journaux de droite: »

« — Je vous prie, leur a-t-il dit, ne parlez plus de mes propriétés. Dans le parti on me fait la tête... »

« Ils ont promis. Sauf dans l'«Eclair» vous ne verrez plus l'épithète: « Le seigneur de La Garonnette » pour désigner M. Berthon. »

« Aux Ecoutes » apprendra, certainement, avec plaisir, que le député



## Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE PLON

**Mon Oncle et mon Curé**  
Couronné par l'Académie française  
par JEAN DE LA BRÈTE

Ce délicieux roman met en scène, de la façon la plus vive et la plus pressante, toute la charmante spontanéité d'une jeune orpheline, élevée dans une retraite quasi-désertique par une tante acariâtre et avare, et sentant, avec ses seize ans révolus, s'éveiller en elle confusément l'éternelle aspiration du bonheur partagé. Un bon prêtre de campagne surveille son éducation hasardeuse et fait de comiques et touchants efforts pour modérer les livres allures et les ardentes curiosités de son élève indomptable. Et soudain voilà que l'ève nouvelle est transportée dans un autre milieu, en pleine société mondaine, chez son oncle, philosophe indulgent et sceptique, observateur sagace. Sa beauté, son esprit prime-sautier, sa dot aussi, lui valent maints succès. Mais son cœur s'est donné sans retour au premier Prince Char-

mant qui se montra dans la solitude de son adolescence à peu près séquestrée.

Sait-on que ce charmant roman, déjà été vendu à 537.000 exemplaires ? Et ceci sans la moindre publicité !

Le publier dans la **Bibliothèque PLON** pourrait paraître une gageure après un tel succès, si l'expérience n'était faite déjà qu'un roman apprécié du public, par sa publication dans la **Bibliothèque PLON**, double rapidement son tirage.

Un volume in-16. Prix : 3 fr. — En vente à la librairie Plon-Nourrit et Co, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 18 juillet 1925, « Un prince en exil », (Introduction à une correspondance inédite de Louis-Philippe) par Jean D'Elbée. — « Lettres au général de Montesquiou », (1793-1796). (L'arrivée en exil. Mort de la reine Marie-Antoinette) par le Duc de Chartres (Louis-Philippe). — « Reverrons-nous la guerre ? » La guerre des microbes, opinions du professeur Pfeif-

fer ; la guerre aérienne, opinions du commandant Brocard, de M. P.-E. Flaudin, du colonel Renard, etc., par Henry Ruffin.

France : Un an, 10 fr. ; six mois, 5 fr. ; trois mois, 3 fr. — Étranger : Un an, 12 fr. ; six mois, 6 fr. ; trois mois, 3 fr. Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

LES ANNALES

Le début du roman inédit de Tancrède Martel : *Les Enfants d'Herminie* ; le 1<sup>er</sup> acte de la comédie de Pierre Maudru, *Madame la Sociétaire*, paraissent dans le numéro des *Annales* de cette semaine avec des articles de : Abel Bonnard, Jean Rostand, Henry Bidou, Yvonne Sarcay, Benjamin Crémieux, Colette, etc. Le numéro abondamment illustré. En vente partout : 0 fr. 90.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

LE FINISTÈRE EN AUTOMOBILE  
Circuits au départ de Quimper  
du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 1925

Départ et retour à la gare

Circuit I. — Tous les jours. — Départ à 8 h. 45. — Retour vers 18 h. 45. — Plozevet, Pont-Croix, Audierne, Pointe-du-Baz, Saint-Thugen (Chapelle), Confort, Douarnez, Locronan.

Prix du transport par place : 35 fr. Circuit II. — Les **lundi, mercredi et samedi**. — Départ à 8 h. 45. — Retour vers 18 h. 45.

Locronan, Ste-Marie-du-Menez-Hom, Morgat, Pointe-des-Pois, Camaret, Le Fret, Lanvéoc, Le Faou, Châteaulin, Quimilien.

Prix du transport par place : 40 fr. Circuit III. — Les **jeudi et dimanche**. — Départ à 8 h. 45. — Retour vers 18 h. 45.

Tregourez, Châteaufort-du-Faou, St-Herbot, Huelgoat, Roc'h-les-Trévezel, Brasparts, Pleyben, Les Trois-Fontaines.

Prix du transport par place : 40 fr. Circuit IV. — Les **mardi et vendredi**. — Départ à 8 h. 45. — Retour vers 19 h. 15.

Pont-Aven, Quimperlé, Forêt de Pont-Calleck, Kernascléden, Chapelle-Saint-Barbe, Le Faouet, Chapelle-Saint-Fiacre, Rochers du Diable.

Prix du transport par place : 45 fr. Circuit V. — Tous les jours. — Départ à 13 h. 30. — Retour vers 18 h. 45.

Loctudy, Phare d'Eckmühl, Saint-Guenolé, Penmarch, Pont-l'Abbé.

Prix du transport par place : 20 fr. Circuit VI. — Tous les jours. — Départ à 13 h. 30. — Retour vers 18 h. 45.

Bénodet, Beg-Meil, Fouessant, La Forêt, Concarneau, Château de Kéryol. Prix du transport par place : 20 fr. Prix spéciaux :

Circuits I, V, VI et un autre au choix : 105 fr.

Pour les 6 circuits, 180 fr. Pour tous renseignements et location des places, s'adresser au correspondant de la Cie d'Orléans, 10, Boulevard de Kerguelen, à Quimper.

**ANIS BERGER**  
MARSEILLE



La sécurité du consommateur exige une marque connue

**ANIS BERGER**  
est supérieur à cause  
du choix des alcools et des  
plantes rentrant dans sa composition  
E<sup>t</sup> Claude BERGER et C<sup>ie</sup> Marseille

Salle de Vente

CAHORS, 62, rue Emile-Zola

ACHAT ET VENTE  
DE MEUBLES et BIBELOTS Anciens

Hôtel des Ventes

4, rue Blanqui, à CAHORS

Actuellement, grand choix de meubles d'occasion de toutes sortes : trois chambres à coucher, salles à manger, dressoirs, tables à rallonges, dont une de 24 couverts, lingères, buffets, commodes, fauteuils, bibliothèques, fourneaux à gaz et objets divers de cuisine, etc., etc.

Choix de fontaines en cuivre et plats d'émail.

On vend et on achète les meubles et bibelots anciens.

Représentant ayant clientèle et Auto, demandé par **Maison Tissus en gros et Manufacture Chemises pour Lot, Corréze.** Ch. ROCHE & Fils, THIZY (Rhône).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Étude de M<sup>e</sup> SERINDOU, avoué à Figeac, rue Séguier, successeur de MM<sup>es</sup> ALANCHE et BODIN

# VENTE SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME de Biens de mineurs Sis à LISSAC, canton ouest de Figeac

L'Adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Figeac, au Palais de justice, à Figeac, le **SAMEDI HUIT AOUT MIL NEUF CENT VINGT-CINQ**, à QUATORZE HEURES

On fait savoir à qui il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur pied de requête, par le Tribunal civil de Figeac, en chambre du conseil dudit Tribunal, à la date du dix-neuf février mil neuf cent vingt-cinq, enregistré,

Il sera :

Aux requêtes, poursuites et diligences de Madame Lucie-Marie FRANQUES, sans profession, veuve en premières nocces de Monsieur René-Louis TABOURNEL, épouse en deuxième nocces de Monsieur Joseph COUVES, mineur, et de ce dernier, demeurant ensemble à la Forczie-Haute, commune de Firmy (Aveyron), « agissant, Lucie-Marie FRANQUES et Joseph COUVES, comme tutrice et co-tutrice de la mineure Lucienne TABOURNEL, issue du mariage de la dame Lucie-Marie FRANQUES avec feu René TABOURNEL, sus-nommé, nommés à ces fonctions par délibération du conseil de famille de ladite mineure, tenue sous la présidence de Monsieur le juge de paix du canton ouest de Figeac, à la date du vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-cinq, enregistrée ».

Ayant Maître SERINDOU pour avoué constitué près le Tribunal civil de Figeac, y demeurant, rue Séguier,

En présence de Monsieur Fer-

nand TABOURNEL, cultivateur, demeurant à Péligray, commune de Lissac, « pris en qualité de subrogé-tuteur de la mineure Lucienne TABOURNEL, sus-nommée ».

N'ayant pas d'avoué constitué,

Procédé, le **SAMEDI HUIT AOUT MIL NEUF CENT VINGT-CINQ**, à QUATORZE HEURES, à la vente et adjudication, à suite de surenchère du sixième, au profit du plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice, à Figeac, des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION

DES  
**Immeubles à vendre**

PREMIER LOT

Un enclos, sis à Montazel, commune de Lissac, d'une contenance de dix-neuf ares, quarante centiares, figurant au plan cadastral de la commune de Lissac sous les numéros huit cent dix-sept et huit cent dix-huit, section A, composé d'une construction, comprenant une maison d'habitation, composée d'une cuisine et de trois chambres,

d'une grange, d'une étable, d'une cave, d'un hangar et d'un grenier, avec terre ou jardin, à côté, le tout d'un seul tenant, confrontant dans son ensemble à route de Lissac à Camburat, à propriétés Rouget, Tandy, Pitot, Delpey et Roumégoux.

Mise à prix :  
huit mille sept cent cinquante francs, ci **8.750 fr.**

DEUXIÈME LOT

Un immeuble, en nature de terre labourable, appelé « La Pinte », sis dans les dépendances du lieu de Montazel, près et commune de Lissac, porté au plan cadastral de ladite commune sous les numéros sept cent quatre-vingt-quatre partie et sept cent quatre-vingt-cinq, section A, pour une contenance de quarante-sept ares, seize centiares, confrontant dans son ensemble à route de Lissac à Camburat, chemin d'exploitation, propriétés Delpey, Bessé et Fousac.

Mise à prix :  
douze cent quatre-vingt-quinze francs, ci **1.295 fr.**

TROISIÈME LOT

Un immeuble en nature de terre et friche, appelé La Fallière ou « Les Tessonniers », porté au plan cadastral de la commune de Lissac sous les numéros cinq cent soixante-dix-neuf, cinq cent quatre-vingt-un, cinq cent quatre-

vingt-deux et cinq cent quatre-vingt-trois, de la section A, pour une contenance de quatre-vingt-sept ares, cinquante centiares, confrontant dans son ensemble à chemin public et propriétés de Marie Balat, Moussié, Carrié, Fernand Tabournel et Roudegues.

Mise à prix :  
quatorze cent douze francs, ci **1.412 fr.**

QUATRIÈME LOT

Un immeuble, en nature de terre et friche, appelé « La Fallière », porté au plan cadastral de la commune de Lissac sous les numéros cinq cent neuf et cinq cent dix, de la section A, pour une contenance de quarante-trois ares, quatre-vingt centiares, confrontant dans son ensemble à chemin de trois côtés et à propriété Pradel.

Mise à prix :  
cent trente francs, ci **130 fr.**

Le cahier des charges, dressé par Maître SERINDOU, avoué, et déposé au greffe du Tribunal civil de Figeac, ou tout le monde peut en prendre connaissance sans frais.

Les immeubles ci-dessus désignés furent adjugés à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, par devant Monsieur DUPUY, juge au dit Tribunal, commis à cet effet,

à la date du dix-sept juillet mil neuf cent vingt-cinq, savoir : le premier lot, moyennant le prix principal de sept mille cinq cents francs, outre les charges, à Maître SERINDOU, avoué, qui a été command sur l'audience en faveur de Madeemoiselle Alexandrine LACAM, sans profession, demeurant à Figeac ; le deuxième lot, moyennant le prix principal de onze cent dix francs, outre les charges, à Maître SERINDOU, avoué, qui a été command en faveur de Monsieur FRANQUES, Henri, employé à l'usine Ratier, demeurant à Figeac ; le troisième lot, moyennant le prix principal de douze cent dix francs, outre les charges, à Maître NUVILLE, avoué, qui a été command sur l'audience en faveur de Monsieur Simon ROUDERGUES, propriétaire-cultivateur, demeurant à Péligray, commune de Lissac ; le quatrième lot à Maître FONTANGES, avoué, qui a été command en faveur de Monsieur Fernand TABOURNEL, propriétaire, demeurant à Péligray, commune de Lissac, moyennant le prix principal de cent dix francs, outre les charges.

Mais par acte fait au greffe du Tribunal civil de Figeac, le même jour, dix-sept juillet mil neuf cent vingt-cinq, Monsieur Arthémon VILHÈS, négociant en vins, demeurant à Figeac, rue d'Anjou, ayant Maître SERINDOU pour avoué constitué, a déclaré surenchérir du sixième, outre les charges : 1<sup>o</sup>

le prix principal d'adjudication du premier lot et le porter en conséquence à la somme de huit mille sept cent cinquante francs ; 2<sup>o</sup> le prix principal d'adjudication du deuxième lot et le porter, en conséquence, à la somme de douze cent quatre-vingt-quinze francs, outre les charges.

Par un autre acte fait au greffe dudit Tribunal, le même jour, Monsieur Fernand TABOURNEL, propriétaire, demeurant à Péligray, commune de Lissac, ayant Maître FONTANGES pour avoué constitué, a déclaré surenchérir du sixième, outre les charges, le prix principal d'adjudication du troisième lot, et le porter, en conséquence, à la somme de quatorze cent douze francs, outre les charges.

Par un autre acte fait au greffe dudit Tribunal, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-cinq, Madame Irma DELCROS, sans profession, épouse séparée de corps de Monsieur Alain CAVAROC, demeurant à Péligray, commune de Lissac, ayant Maître NUVILLE pour avoué constitué, a déclaré surenchérir du sixième le prix principal du quatrième lot et le porter en conséquence à la somme de cent trente francs, outre les charges.

En conséquence de ces surenchères, les immeubles dont s'agit seront de nouveau exposés aux enchères, aux lieu, jour et heure

sus-indiqués, sur les mises à prix résultant de la surenchère.

Les frais faits pour parvenir à la vente seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix ; au cas de surenchère du sixième dans les délais prévus par la loi, les frais de surenchère seront payés en diminution du prix à concurrence de la somme existant entre la première et la seconde adjudication et le surplus, s'il y en a, sera payé exclusivement par l'adjudicataire sur surenchère.

Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné pour suivre la vente, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Signé : SERINDOU,  
avoué.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître SERINDOU, avoué poursuivant, en son étude, sise à Figeac, rue Séguier.

CAHORS, IMPRIMERIE COUESLANT.

Feuilleton du « Journal du Lot » 58

## NIETZSCHÉENNE

PAR

Daniel LESUEUR

XIV

« Je ne viens pas chercher d'explication, et je n'ai pas à vous en donner. Nous nous haïssons... C'est entendu. Seulement, il se passe quelque chose de si grave... »

Toute raidie, et malgré la froideur dédaigneuse qu'elle essayait, son émotion fut pourtant la plus forte. Sa bouche mince et crispée, trembla. Des larmes remplirent ses yeux couleur de noisette — de beaux yeux, d'ailleurs — et qui resplendirent dans une intensité de douleur, de terreur.

Jocelyne crut s'entendre crier : « Robert !... » tant le nom cheri résonna anxieusement dans tout son être. Pourtant elle l'avait retenu au bord de ses lèvres. Elle ne braverait pas cette femme. Elle respecterait le droit de l'épouse. Sa fierté, d'ailleurs, en souffrait tant, qu'elle se crut capable de ne plus aimer plutôt que de partager l'être pour elle unique avec une autre... avec celle-ci... O dimi-

tion de l'idéal ! Le rêve bafoué, soufflé... Tourment indicible !... Mille fois pire que la jalousie. De jalousie, elle n'en éprouvait point.

L'inquiétude pour Robert, en la déchirant, lui fit sentir l'inutilité de sa révolte et de l'amère épreuve. Pouvaient-elles plus aimer ?

« Mademoiselle », disait Mme Clérieux, « mon mari court un danger terrible. »

« Un danger !... »

« Oui... Son usine est sans doute à feu et à sang. Le téléphone ne répond plus. Cette lettre... » Elle tendait un papier, haletante, suffoquant. — « On l'a ouvert. On vous nomme... »

« Moi !... »

Jocelyne s'empara du feuillet, lut. Sur un grossier papier quadrillé, une écriture vulgaire, des mots estropiés de fautes d'orthographe :

« Monsieur Clérieux, »

« Si vous recevez cette lettre à temps, n'allez pas à votre usine aujourd'hui. »

« On vous prépare un sale coup. Les gens d'Arnouville marcheront. Ils en ont assez des CRÉS FRATERNELLES qui servent à faire voler le pauvre monde par les richards. Moi je suis des leurs, mais je peux pas croire que mamzelle Monestier vaille pas plus cher que la clique Nauders. Enfin, y a les chomards, et puis tous les crève-la-faim... Et y a aussi du

Sorbelin là-dessous. On raconte que vous accaparez du caoutchouc. Si on en trouve seulement de quoi faire une paire de pneus en réserve dans un coin de votre boîte, vous êtes foutu. Ils vous crèveront. »

« Moi, je vous préviens, rapport à mamzelle Monestier. Elle a promis de la galette. Pour moi, elle en donnera. Sans elle, je marcherais avec les camaros. Mais je lui dois la vie d'un de mes gosses. Dites-y qu'elle paye vite les coupons aux gens d'Arnouville. Elle empêchera bien des malheurs. »

« Et vous, monsieur Clérieux, coyez-moi... Ne vous montrez pas à votre usine. »

« Il a vu cette lettre ? » demanda Jocelyne, relevant un visage où, de nouveau, l'énergie étincelait.

Lucienne secoua la tête.

« Il était parti... Je l'ai ouvert... Je suis devenue comme folle... Quoi faire ?... Et tout à coup... j'ai pensé... Je suis accourue ici. »

Quand elle eut hoqueté ces mots, quand elle eut reconnu, sur la physionomie de celle qui l'écoutait, l'éclat soudain d'une résolution, Lucienne s'effondra, brisée par l'espoir qui détestait son angoisse :

« Mademoiselle... venez là-bas avec moi ! D'abord, je n'ose pas y aller seule. J'ai peur... oh ! j'ai peur !... Et vous, vous êtes courageuse. Je le sais. Puis, vous pourriez quelque chose.

Ces gens-là, vous les connaissez, vous leur avez fait du bien. Ils vous respectent. Voyons... dites... n'est-ce pas ?... Si vous êtes là... Oh ! dites-moi que vous pouvez quelque chose ! »

Elle suppliait en sanglotant. Ses bras à demi tendus, d'un imperceptible mouvement, s'avancèrent davantage. Maintenant le bout des doigts fins, qui tremblaient si fort, effleuraient un volant de linon à la blouse de Jocelyne.

« Celle-ci avait un peu soulevé ses mains, elles eussent été saisies par les mains de l'autre femme. »

« Venez... venez... Hâtons-nous ! » s'écria Mme Monestier. Elle fit tendre dans la voiture. Le taxi-auto fila. Toutes deux fixaient en avant leurs yeux de fièvre, sans se parler. Qu'eussent-elles dit, après l'indispensable explication ? Partager le même tourment, c'était être unies, mais par une lame à double pointe, implantée dans leurs deux chairs, et qui les déchirait plus atrocement à chaque geste l'une vers l'autre.

Jocelyne, pourtant, demanda :

« Mais hier ?... est-ce qu'il y a eu du désordre hier ?... »

A peine formula-t-elle distinctement les mots. Le sang brûla ses joues, marbra sa pâleur. Hier... Longue journée où elle avait attendu en vain — de quelle âme brillante, de quels nerfs défaillants ! — le mari de celle-ci, qu'elle interrogeait. Et sa question n'était qu'une insidieuse cu-

riosité d'amour. N'eût-elle pas éprouvé un choc irréparable en apprenant que rien d'anormal n'avait retenu Robert, la veille, à l'usine ?

« Hier ?... » murmura Lucienne. « Mais oui. Les grévistes ont essayé de débâcher les nôtres. Je ne sais pas au juste ce qui s'est passé. J'ai à peine vu mon mari, ce matin. Et encore, est-il venu, avant la reprise du travail, un instant seulement, de très bonne heure... Car il avait passé la nuit là-bas. Hier, mon Dieu !... Mais, si je n'avais pas traversé des heures mortelles hier, je ne me serais pas ainsi affolée aujourd'hui. »

« Ne vous repentez pas d'être venue à moi, madame », prononça Jocelyne.

Elles n'osèrent pas échanger un regard.

Mlle Monestier fit encore cette réflexion :

« Si les choses ont eu l'air de mal tourner, cela vaut mieux, en un sens. M. Clérieux aura réclamé de la police, de la troupe. Il doit être protégé à l'heure qu'il est. »

« Dieu le veuille ! » soupira Lucienne. « Mais il se croyait si sûr de ses ouvriers ! »

Un peu avant l'usine, par les chemins de poussière et de soleil, la voiture dépassa des groupes d'hommes qui, tous, se dirigeaient du même côté. Quelques-uns, en chœur, chantaient l'*Internationale*.

« Oh !... » gémit Lucienne, se recroquevillant contre les coussins. « Ils ont des figures effrayantes !... »

« Mais non », rectifia Mlle Monestier. Et elle ajouta, un peu durement :

« Vous ne les connaissez pas. Avez-vous jamais mis les pieds dans l'usine de votre mari ? »

« Jamais... Ces gens-là me font peur. »

« Ce ne sont pas eux qui doivent vous faire peur », s'écria Jocelyne avec véhémence. « Ce sont ceux qui les aveuglent, qui les égarent pour se servir d'eux, pour les manier comme un épouvantail... afin de conquérir des jouissances, du pouvoir... Et ceux-ci, vous les recevez, vous leur donnez la main dans vos salons. »

Reprenant son calme, elle ajouta :

« Soyez-en sûre... S'il y a un crime de commis aujourd'hui, ce ne sera pas par un bras d'ouvrier. Ce sera par ce qui est au-dessus ou au-dessous de l'ouvrier ; l'excitateur, ou bien l'apâche, ces deux abominables ferments des mauvaises fièvres populaires. »

Cependant la voiture pénétrait, ralentie, dans une foule. Elle stoppa. Le chauffeur vint à la portière.

« On m'a l'air de faire du viâin, par ici. Je ne conseille pas à ces dames d'aller plus loin. »

« Nous continuerons à pied », déclara Jocelyne, se levant.

« Comment ?... ces dames veulent quand même... » (A suivre)